Image not found or type unknown

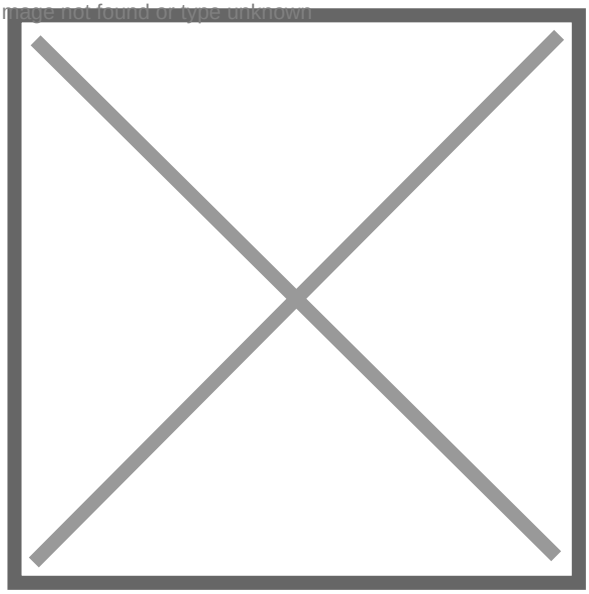

Erreur sur bulletin de salaire

Par **dovi81**, le **12/04/2017** à **09:36**

Bonjour,

Je vous expose mon problème.

En accord avec mon employeur, mes congés payés sont assez fractionnés sur l'année, il m'arrive de prendre un jour de congés dans une semaine pendant les périodes plus calmes.

Au cours d'un mois j'ai posé 2 jours de congés payés sur 2 semaines différentes, comme d'habitude je le note sur mon agenda qui est vérifié chaque fin de mois et qui sert à l'établissement de mon bulletin de salaire. Au cours des autres semaines du même mois j'avais effectué des heures supplémentaires.
Là grosse surprise, en fin de mois je constate que sur mon bulletin de salaire mes 2 jours de congés ne m'ont pas été comptabilisés mais en revanche la totalité de mes heures supplémentaires m'ont été supprimée suite à ces deux jours d'absence.

Mon employeur a t.il le droit de procéder ainsi?

Merci d'avance pour votre aide.

Par **goofyto8**, le **12/04/2017** à **14:35**

bonjour,

Oui, car il peut dire que vous ne l'avez pas informé, en formulant officiellement votre demande

de congés par écrit; et donc il comptabilise ce que vous appelez vos "congés", en tant qu' absence entrainant une suspension du salaire.

Par **dovi81**, le **12/04/2017** à **15:57**

Absence entraînant une suspension il faudrait que le bulletin de salaire précise heures d'absence de tant
Mais là il retire toutes les heures en heures supplémentaires que j'ai pu faire la/les semaines avant.

Par **Lag0**, le **12/04/2017** à **17:29**

Bonjour,
Je suppose qu'il y a un rapport avec :
http://www.experatoo.com/temps-de-travail/temps-travail-avec-repos_151317_1.htm#.WO5HsX22BOw
Je vous ai expliqué comment les choses devraient être faites...

Par **morobar**, le **28/04/2017** à **08:41**

Bonjour,
Il faut tout de même éviter d'ouvrir un sérieux contentieux avec l'employeur, qui refusera après de donner des jours par ci ou par là, car en général l'employeur est perdant à ce jeu (les samedi ne sont jamais décomptés).

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés